

En 1961, le Conseil de l'Europe, organisation située à Strasbourg qui regroupe aujourd'hui 47 pays de l'Europe, a adopté une liste des droits sociaux et économiques pour assurer que la vie de tous les jours des enfants et des adultes soit de bonne qualité. Parce que les droits évoluent au cours de l'histoire, cette liste des droits a été encore élargie en 1996.

C'est la Charte sociale européenne.

Elle garantit par exemple le droit d'être soigné, d'aller à l'école, d'habiter dans de bonnes conditions, de travailler en sécurité et d'être payé pour le travail fait, et le droit de faire la grève. La Charte donne les mêmes droits à tous et protège tous de la même façon : garçons ou filles, femmes ou hommes, personnes handicapées ou non et cela quelle que soit leur religion, la couleur de leur peau ou la langue parlée.

En lisant ce livre, tu verras que la Charte est là pour le bien-être de ta famille et tes amis et surtout pour protéger le plus faible, celui qui est vulnérable et ne peut pas se défendre seul. Elle complète la Convention européenne des droits de l'homme qui protège, elle, les droits et libertés de chacun : la vie, la justice, la religion, les associations, la presse, les réunions etc.

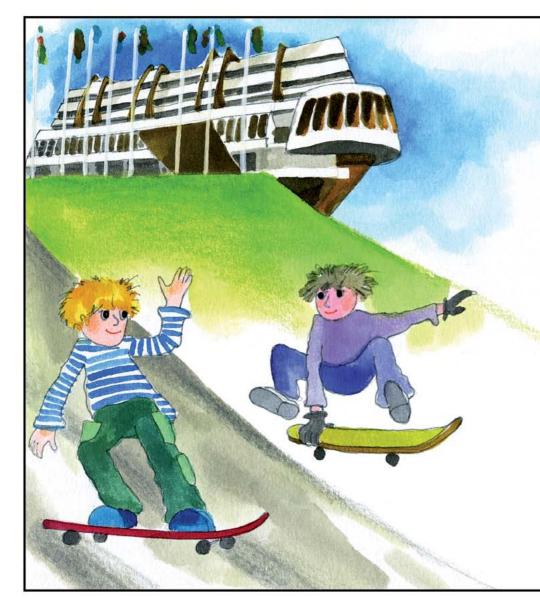
C'est le Comité européen des Droits sociaux qui veille depuis Strasbourg au respect de la Charte dans les pays qui l'ont acceptée.

Ce livre présente la Charte sociale européenne à travers une sélection des droits qui t'entourent au quotidien. Il a pour but de faire prendre conscience aux plus jeunes de leurs droits mais aussi des obligations que les Etats sont tenus de respecter. Tu pourras les découvrir, en discuter et donner tes impressions sur la manière dont ils sont vécus dans ton entourage.

Sache que c'est aussi à toi qu'il appartient de faire vivre ces droits, les préserver, les faire connaître aux autres et participer à leur développement. Tu contribueras ainsi à la construction d'une Europe plus juste où il fait bon vivre.

Maud de Boer-Buquicchio Secrétaire Générale adjointe du Conseil de l'Europe

Mude Now Ur



Salut, je m'appelle Adam et j'ai dix ans. Je vis en Europe tout comme toi. Mon père a travaillé dans plusieurs pays tels que la France, la Turquie ou l'Ukraine. Ma petite sœur n'aime pas déménager, mais moi cela me plaît car cela me permet de rencontrer de nouveaux amis. Je vais bientôt avoir une deuxième petite sœur et peut-être que je lui apprendrai à jouer au football. Aujourd'hui, un de mes amis français m'a parlé du Conseil de l'Europe. C'est une organisation européenne qui se trouve à Strasbourg et qui défend les droits de l'homme. Les 47 pays qui en font partie ont tous signé la Charte sociale européenne. Dans cette Charte il y a des droits pour les enfants. Est-ce que tu en as déjà entendu parler? Si ce n'est pas le cas, laisse-moi t'en dire un mot...





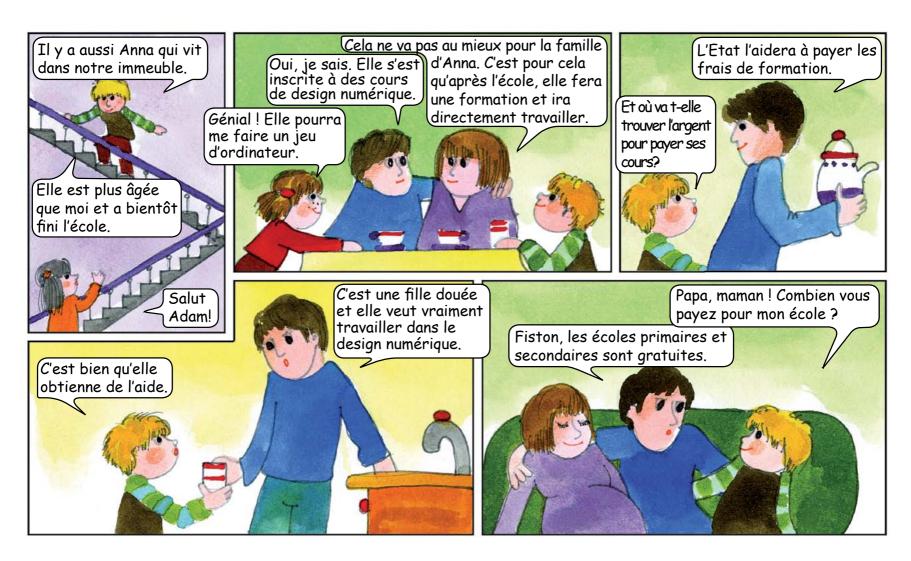




Sais-tu que pour avoir un métier tu dois aller à l'école?



Sais-tu que les personnes handicapées ont les mêmes droits que tout le monde et pour qu'elles puissent en profiter il faut parfois faire des aménagements?



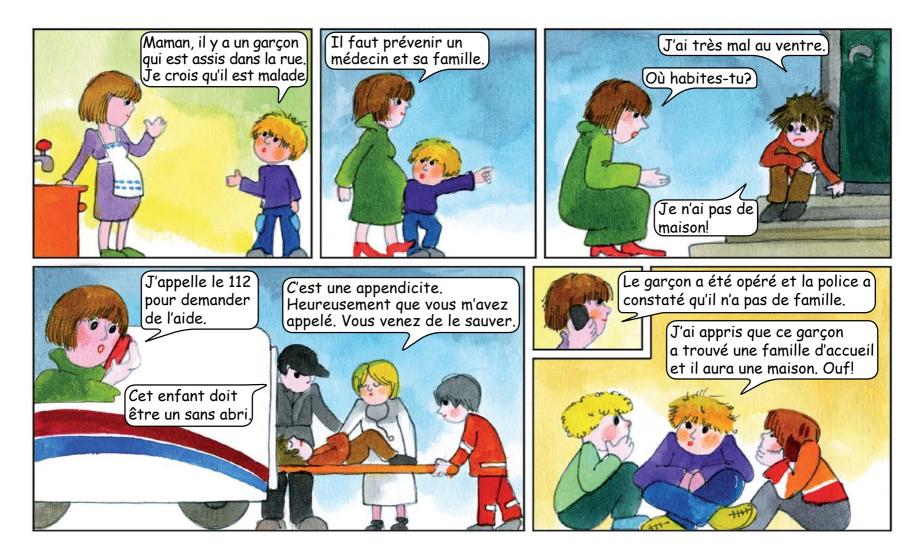
Sais-tu que si tu veux aller à l'école mais que tu n'en as pas les moyens, tu pourras avoir de l'aide?



Si tu ne sais pas ce que tu veux faire quand tu seras grand, il y a des personnes qui peuvent te guider.



Sais-tu que personne ne peut te forcer ni à travailler, ni à mendier?

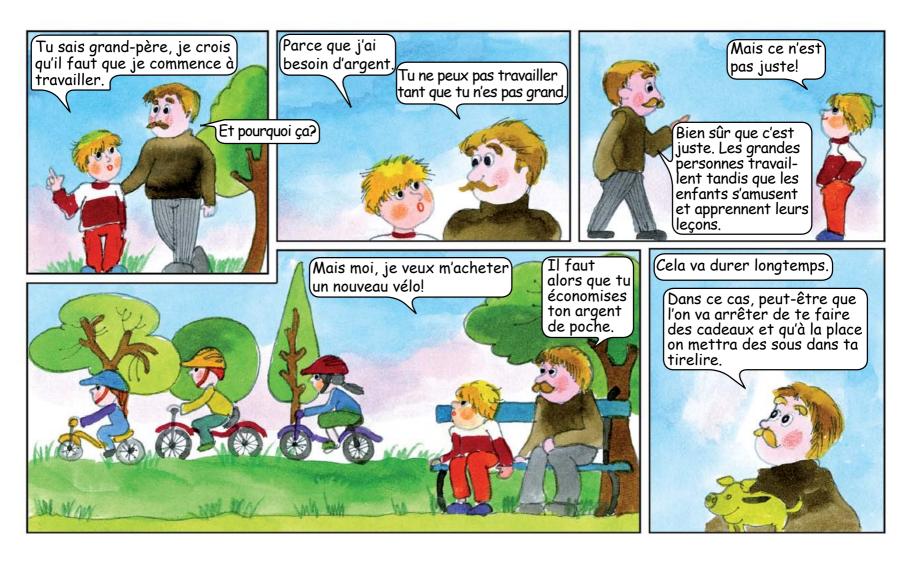


Sais-tu que si tu n'as pas de famille, tu as droit à l'assistance?

On ne peut pas te laisser vivre dans la rue.



Sais-tu que chacun a le droit à un logement, et ceux qui n'ont pas assez d'argent pour en avoir un, peuvent profiter de l'aide de l'Etat?



Sais-tu que tu n'as pas le droit de travailler tant que tu es un enfant?









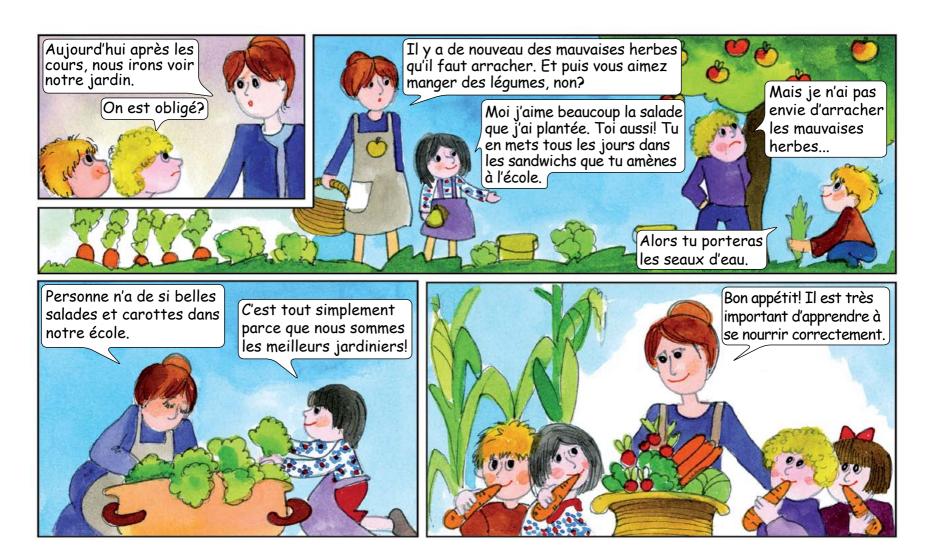
Sais-tu que si quelqu'un te fait du mal, même dans ta famille ou à l'école, il ne faut pas en avoir honte? Il faut le dire.



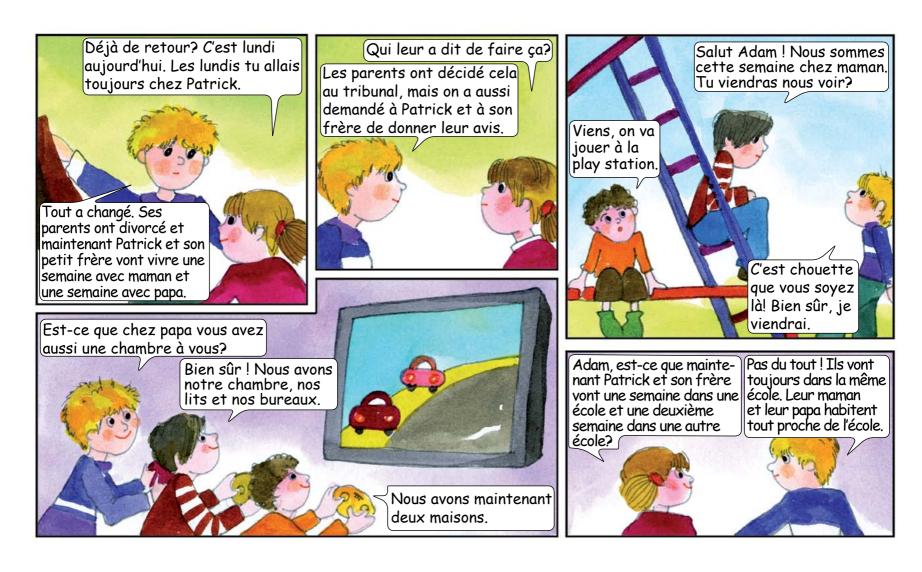
Sais-tu que l'Etat doit protéger ta santé?

Est-ce que tous les enfants du monde

sont vaccinés?



Sais-tu que tu dois apprendre comment rester en bonne santé toute ta vie?



Sais-tu que ta famille a le droit à la protection?



Sais-tu que chaque personne adulte a le droit au travail où elle devrait se sentir en sécurité et être bien traitée? Et gagner assez pour nourrir sa famille.













Sais-tu que toute personne qui a perdu son emploi, a droit à une protection?











Sais-tu que ceux qui ont un accident ou sont malades, seront aidés grâce à la sécurité sociale?









Sais-tu que les femmes ne peuvent pas être discriminées, c'est-à-dire traitées différemment des hommes?



Sais-tu que la loi protège les futures mamans?



Sais-tu que les personnes âgées ont droit à une protection?







La Charte sociale européenne c'est un ensemble de droits qui concerne autant les adultes que les enfants. Il est important de connaître nos droits. C'est pour cela que je vous conseille de lire ce livre! A bientôt!

Les droits présentés dans ce livre font référence à certains articles de la Charte sociale européenne	page
Sais-tu que pour avoir un métier tu dois aller à l'école? (articles 9 et 10)	4-5
Sais-tu que les personnes handicapées ont les mêmes droits que tout le monde et pour qu'elles puissent en profiter il faut parfois faire des aménagements? (article 15)	6
Sais-tu que si tu veux aller à l'école mais que tu n'en as pas les moyens, tu pourras avoir de l'aide ? (articles 10 et 17)	7
Si tu ne sais pas ce que tu veux faire quand tu seras grand, il y a des personnes qui peuvent te guider (articles 9 et 10)	8
Sais-tu que personne ne peut te forcer ni à travailler, ni à mendier? (articles 7 et 17)	9
Sais-tu que si tu n'as pas de famille, tu as droit à l'assistance? On ne peut pas te laisser vivre dans la rue (articles 13, 31, 7 et 17)	10
Sais-tu que chacun a le droit à un logement, et ceux qui n'ont pas assez d'argent pour en avoir un, peuvent profiter de l'aide de l'Etat? (article 31)	11
Sais-tu que tu n'as pas le droit de travailler tant que tu es un enfant? (articles 7 et 17)	12
Sais-tu que si quelqu'un te fait du mal, même dans ta famille ou à l'école, il ne faut pas en avoir honte? Il faut le dire (articles 7 et 17)	13
Sais-tu que l'Etat doit protéger ta santé? (article 11)	14
Sais-tu que tu dois apprendre comment rester en bonne santé toute ta vie? (article 11)	15
Sais-tu que ta famille a le droit à la protection? (article 16)	16
Sais-tu que chaque personne adulte a le droit au travail où elle devrait se sentir en sécurité et être bien traitée? Et gagner assez pour nourrir sa famille. (articles 1, 2, 3, 4 et 19)	17
Sais-tu que toute personne qui a perdu son emploi, a droit à une protection? (articles 12 et 24)	18
Sais-tu que ceux qui ont un accident ou sont malades, seront aidés grâce à la sécurité sociale? (articles 12 et 13)	19
Sais-tu que les femmes ne peuvent pas être discriminées, c'est-à-dire traitées différemment des hommes? (articles 1 et 20)	20
Sais-tu que la loi protège les futures mamans? (articles 8 et 27)	21
Sais-tu que les personnes âgées ont droit à une protection? (articles 12, 13 et 23)	22





Conception et rédaction: Danuta Wiśniewska-Cazals Texte: Beata Waszczuk, Regina Sawicka Illustrations: Iwona Wesoły

Mise en page graphique: Jacek Kajetan Witkowski

Réalisé par le Service de la Charte sociale européenne et du Code européen de sécurité sociale avec la contribution de la Direction de la justice et de la dignité humaine et du Programme « Construire une Europe pour et avec les enfants » du Conseil de l'Europe Octobre 2011

> Conseil de l'Europe Avenue de l'Europe F-67075 Strasbourg Cedex Tél. +33 (0)3 88 41 20 00 Fax + 33 (0)3 88 41 27 81

> > www.coe.int

